



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nancy, le 14 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE N°1

**Réagir face aux violences conjugales et intrafamiliales
en période de confinement :
numéros, plateformes et cellules d'écoute à contacter**

Dans le contexte de confinement, indispensable pour endiguer la progression du Covid-19 en France, une hausse des violences conjugales et intrafamiliales a été constatée ; hausse liée à la promiscuité, à l'anxiété et aux tensions pouvant naître plus facilement en milieu clos.

Eric Freysselinard, préfet de Meurthe-et-Moselle, rappelle ci-dessous la liste des contacts en cas de violences :

La plateforme nationale d'écoute Violences Femmes Info **3919** est accessible du lundi au samedi de 09h00 à 19h00.

La plateforme de signalement en ligne arretonslesviolences.gouv.fr accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, fonctionne sous la forme d'un tchat dont les messages ne sont pas traçables. Elle permet de dialoguer de manière sécurisée et anonyme avec des agents des forces de l'ordre formés aux violences sexistes et sexuelles

Le **119**, numéro d'appel pour l'enfance en danger, est ouvert 24h/24 et 7 jours sur 7. Ce numéro est réservé aux appels d'enfants et également de témoins, visuels ou auditifs, de violences commises sur un enfant. Ce numéro est assuré en lien avec les associations de protection de l'enfance également joignables que sont La Voix de l'enfant (01.56.96.03.00) et Stop maltraitance/Enfance et Partage (0800.05.12.34).

La **CEMMA**, cellule pour la protection de l'enfance en Meurthe-et-Moselle gérée par le Conseil Départemental, est accessible au 0.810.27.69.12. Cette cellule recueille et traite les appels pour assurer la protection des enfants.

Le secrétariat de **La Maison des Adolescents** fonctionne tous les jours de 10h à 17 et est joignable au : 03.83.26.08.90

En cas de violences et d'urgence, nécessitant une intervention des forces de l'ordre ou de secours, victimes et témoins doivent contacter le **17**, le **18** ou le **112**.

Retrouvez-nous:



www.meurthe-et-moselle.gouv.fr



Préfet de Meurthe-et-Moselle



@Prefet54



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le recours au SMS avec le 114, habituellement utilisé dans l'urgence par les sourds et malentendants, a été étendu. Le signalement des violences peut donc se faire par SMS, de façon plus discrète qu'un appel au 17.

Enfin, mise en place d'une **cellule d'écoute au niveau national et au niveau départemental pour les auteurs de violences** :

- au niveau national, une permanence téléphonique est gérée par la FNACAV tous les jours de 9h à 19h au 08.019.019.11
- au niveau départemental, une cellule d'écoute portée par l'association Terres à Vivres est accessible tous les matins du lundi au vendredi au : 06.76.86.37.11.

Contact presse :

Jonathan HAUDOT: 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Retrouvez-nous:



www.meurthe-et-moselle.gouv.fr



Préfet de Meurthe-et-Moselle



@Prefet54